

Décision

Générale

colonial

Décision n° 75-1512/SG/PF mettant à la disposition du ministre de l'Intérieur et des Affaires Musulmanes un sous-brigadier de Police.

n° 75-1512/SG/PF

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
29 juillet 1975

Numéro JO
n° 16 du 25/08/1975

Date du numéro
25 août 1975

TEXTE INTÉGRAL

M. Roger Gilles; sous brigadier de police est pour compter du 17 juin 1975, date de son arrivée dans le Territoire, mis à la disposition du ministre de l'Intérieur et des Affaires Musulmanes, et affecté à la Portion centrale de la Garde Territoriale pour -assurer le commandement de la section d'intervention.